

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	18 (1930)
<b>Heft:</b>	344
<b>Artikel:</b>	La vie politique : le nouveau gouvernement genevois et le féminisme. - Les prud'femmes
<b>Autor:</b>	E.Gd.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-260050">https://doi.org/10.5169/seals-260050</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE

# Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le samedi

**ABONNEMENTS**

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER... .	8.—
Le Numéro.... .	0.25

**DIRECTION ET RÉDACTION**

Mme Emilie GOURD, Crêts de Pregny  
Compte de Chèques I. 943

**ADMINISTRATION**

Mme Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest  
Compte de Chèques I. 943

**ANNONCES**

12 inser.	24 inser.	
La case,	Fr. 45.—	80.—
2 cases,	80.—	120.—
La case 1 insertion:	5 Fr.	

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs*

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMMAIRE:** La vie politique (le nouveau gouvernement genevois et le féminisme; les prud'femmes); E. Gd. — Réunions et Congrès : I. La VII<sup>e</sup> Assemblée annuelle de l'Association des femmes universitaires: Blanche WEBER; II. Le Congrès des femmes socialistes suisses: M. F. — Programme politique féminin adopté par l'Association suisse pour le Suffrage féminin. — De ci, de là... — Un message de l'Administration du Mouvement. — L'éducation pour la paix en Allemagne. — Femmes députées et conseillères municipales (Gde-Bretagne, Norvège, Finlande): J. GUEYBAUD. — Correspondance: la paternité de l'enfant illégitime; rectification. — Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — A travers les Sociétés d'intérêt féminin. — Carnet de la Quinzaine. — Feuilleton: Histoire vraie: A. M. REES. — Expositions (Mme Jacobi-Bordier, Mme Beer-Zorian): M.-L. PREIS — Illustrations: Jane Addams, à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire; La comtesse Dohna, présidente du Comité d'éducation de l'Association allemande pour la S. d. N.

## Avis important

Nos abonnés de Suisse trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux N° 1.943, dont nous les prions de bien vouloir se servir pour régler à notre Administration le montant de leur abonnement pour 1931. Le prix officiel de l'abonnement est et reste de 5 frs par an: ceci pour répondre aux questions de ceux qui ont pensé que le changement de format et de présentation prévu pour 1931 aurait pu le modifier; mais il n'est sans doute pas inutile de rappeler à cette occasion que le véritable prix de revient est de 6 frs, et que toute notre reconnaissance va à ceux de nos abonnés, qui, conscients de cette différence, veulent bien nous aider à la combler, en payant leur abonnement à son taux réel.

Notre reconnaissance va aussi à ceux de nos abonnés qui veulent bien ajouter à leur versement le sou de taxe que nous imposent les Postes fédérales pour chaque versement à notre compte de chèques, et qui, multiplié, finit par constituer un poste appréciable de notre budget.

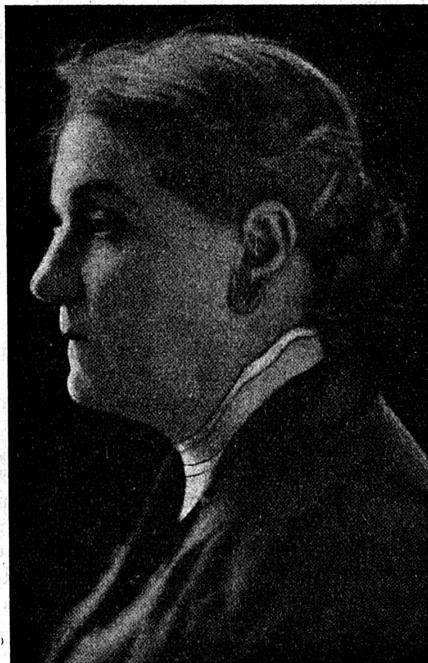
Le MOUVEMENT FÉMINISTE

## La Vie Politique

Le nouveau gouvernement genevois et le féminisme. — Les prud'femmes.

Notre vie politique cantonale a été remarquablement agitée ces dernières semaines — et d'ailleurs quand ces lignes paraîtront, le point final ne sera pas encore mis à cette agitation puisque l'élection complémentaire d'un conseiller d'Etat, en remplacement de M. Albert Naine, (socialiste) démissionnaire à peine élu, selon les décisions de son parti, doit prendre date le 14 décembre. Les femmes s'y sont certainement intéressées autant que les hommes, et les féministes sans doute beaucoup plus que certains électeurs, puisque, pour elles, à l'intérêt qu'elles portent à la chose publique s'ajoutait celui de savoir si ce serait à des partisans ou à des adversaires de leurs idées qu'elles seraient appelées à s'adresser pour les démarches, toujours plus nombreuses, soit des organisations féminines, soit d'intérêt féminin auprès du gouvernement.

Dans son ensemble, celui-ci semble devoir nous être moins favorable que les précédents. Nous avons perdu deux féministes convaincus: M. Malche, au Département de l'Instruction publique, et M. Jaquet à celui de l'Assistance. M. Malche, nos lecteurs le savent, a toujours prêté avec sympathie et brio le concours de sa parole à nos réunions suffragistes, même dans les temps historiques de notre mouvement, et si son action directe en faveur du suffrage a été parfois entravée du fait de l'opinion de son parti, nous avons toujours pu compter sur son appui dans toutes les questions qui relèvent de son Département, et pour lesquelles nous avions souvent à faire à



Cliché Mouvement Féministe

Jane ADDAMS  
(à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire)

Féministe, suffragiste, travailleuse sociale, auteur, pédagogue, pacifiste, célèbre en Europe comme aux Etats-Unis. Son « settlement » de Chicago, Hull House, est souvent cité comme un modèle d'organisation sociale.

lui: nomination de femmes à la Commission scolaire (c'est lui, de sa propre initiative, qui y a fait entrer M<sup>e</sup> Chapuisat, présidente de l'Union des Femmes), Vestiaire scolaire, relations avec l'Ouvroir, programmes scolaires, conférences, éducation sexuelle, etc., etc. C'est pourquoi tous nos regrets l'accompagnent dans son retrait de la vie politique. Quant à M. Jaquet, c'est à lui que nous devons la création de l'Asile pour femmes incurables de Loex et l'entrée des femmes dans la Commission administrative de cet asile, ceci dans un esprit de collaboration entre son Département et les organisations féminines que nous ne sommes malheureusement pas toujours habituées à trouver en haut lieu. Nous espérons beaucoup que le nouveau titulaire de ce Département, M. Antoine Bron, qui avait bien voulu marquer voici cinq ans, lors de son précédent passage au gouvernement, de l'intérêt pour notre « petite Saffa » cantonale, voudra bien reprendre et continuer cette tradition, si utile et si nécessaire. M. Paul Lachenal, qui succède à M. Malche à l'Instruction publique, a, nous le savons, l'esprit trop ouvert et trop progressif pour ne pas être au fond féministe, quand bien même il se plait à se déclarer antisuffragiste, et il est vrai qu'il y a très-longtemps, il fut rapporteur contre nous au Grand Conseil en matière de vote féminin municipal. Mais les années ont passé, les idées ont marché depuis lors... et en tout état de cause nous sommes certains de trouver en M. Lachenal une sympathie accueillante pour nombre de nos demandes.

D'autre part, notre fidèle partisan, M. Martin Naef nous est resté, et quoique son Département (Commerce et Industrie) ne soit pas de ceux avec lesquels nous avons à faire le plus souvent, sa présence au Conseil d'Etat nous est un appui infiniment précieux. Le sympathique chef du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture, M. Desbaillets, pour s'être moins carrément prononcé en notre faveur, nous a cependant donné à plusieurs reprises des témoignages de son intérêt. Si ce n'est donc pas sur une majorité aussi carrément féministe que dans le précédent gouvernement que nous pouvons compter, nous ne pensons pas — et nous espérons que l'élection du 14 décembre en rendant à M. Alexandre Moriaud le siège qu'il n'aurait jamais dû perdre n'infirmera pas cette opinion — nous trouver non plus devant un Conseil d'Etat résolument opposé ou hostile. Or, si nous comparons cette situation à celle de nombreux autres cantons suisses, nous pouvons dire que c'est beaucoup.

Notons encore ici que, dans les deux grands discours prononcés le 4 décembre à la cathédrale, lors de l'installation du nouveau gouvernement, quelques discrètes — oh! bien discrètes! — allusions ont été faites à nos revendications: par M. Chapuisat, d'abord, premier vice-président du Grand Conseil, et par M. Desbaillets, président du Conseil d'Etat.

\* \* \*

La place nous manque malheureusement cette fois pour donner les précisions habituelles en pareil cas sur la votation sur l'initiative abrogeant les droits de succession en ligne directe, qui prend date également ce 14 décembre, et nous engageons celles de nos lectrices qui désireraient des explications détaillées à consulter la presse quotidienne.

Disons cependant que, à notre avis, c'est une erreur de juger cette initiative, ainsi qu'on a cru pouvoir le faire dans un canton voisin, comme un témoignage de sympathie à l'œuvre de protection de la famille. C'est bien plutôt une manœuvre fiscale, dont le premier résultat sera, en déséquilibrant nos finances si péniblement remises d'aplomb, de susciter de nouveaux impôts sous une autre forme.

Quant aux prud'femmes, qui devaient fonctionner pour la première fois ce mois-ci, l'exercice du droit nouveau qui a été conféré aux femmes par une si forte majorité, le 18 mai dernier, va se trouver retardé d'une année. En effet, M. Constantin, député catholique, ayant apporté au Grand Conseil, non seulement la proposition de l'admission des femmes aux tribunaux de prud'hommes, mais encore des modifications profondes à la loi d'organisation de ces tribunaux, le parti socialiste lança contre cette nouvelle loi un référendum qui a abouti. Par conséquent, les élections à ces tribunaux, qui devaient

avoir lieu précisément maintenant et auxquelles les femmes auraient participé, pour la première fois, ont dû, dans l'incertitude où l'on se trouvait, pour les préparer, quant à l'acceptation ou au rejet de cette loi, être remises au mois de décembre 1931. C'est donc une année de répit qui nous est donnée pour l'organisation de cette nouvelle et intéressante activité féminine.

E. Gd.

## Réunions et Congrès

### I. La VII<sup>me</sup> Assemblée annuelle de l'Association suisse des femmes universitaires

Dans les quartiers qui dominent l'Université et l'Ecole polytechnique fut inauguré, à Zurich, il y a un an, le *Studentinnenheim* construit par M<sup>e</sup> Lux Guyer, l'architecte de la Saffa. Des chambres aux clairs rideaux de cretonne, aux papiers modernes, accueillent des étudiantes et des employées de bureau. Les repas sont servis dans une salle à manger d'où la vue s'étend sur la ville et sur le lac. C'est à la bibliothèque de cette maison qui porte si bien son nom de « Foyer » qu'eurent lieu les séances de l'assemblée de cette année des Femmes universitaires.

Il est impossible de citer, dans un espace aussi restreint, toutes les questions à l'ordre du jour. Le rapport annuel du Comité central nous apprend que l'Association suisse de femmes universitaires compte maintenant 456 membres. M<sup>e</sup> Schreiber-Favre et M<sup>e</sup> I. Revilliod (Genève), ainsi que M<sup>e</sup> Blanka Röthlisberg (Berne) acceptèrent d'être réélues au Comité. Cette année marque la réalisation d'un projet caressé depuis longtemps: la création d'une bourse suisse de l'*International Federation of University Women*. Il a, en effet, été décidé de créer une bourse à laquelle pourraient postuler tous les membres de l'I.F.U.W., à l'exception des Suisses. C'est grâce à un don important de la Section zurichoise qu'il a été possible de fixer le montant de cette bourse à 4000 fr. L'Association suisse a maintenant aussi le privilège de posséder un fonds de voyage qui permettra, par exemple, à des membres qualifiés de visiter, dans le but d'y effectuer des recherches, des établissements scientifiques tels que laboratoires et bibliothèques.

Les Commissions ont fait au cours de cette année un bon travail, preuve en soit les rapports présentés par M<sup>e</sup> Nelly Jaussi, Dr. jur., et M<sup>e</sup> Schreiber-Favre. La première parla de l'activité de la Commission d'étude sur la création d'un bureau de placement pour femmes universitaires. Il appert de ce rapport que la création d'un bureau de placement est en général désirée. L'activité du bureau qui pourrait aussi s'étendre à l'étranger ne devrait pas se borner à signaler des places, mais trouver le moyen d'en créer. Les conclusions de M<sup>e</sup> Jaussi sont optimistes, puisqu'il en ressort qu'il n'y a pas en réalité trop de femmes universitaires, mais certaines difficultés viennent plutôt du fait que les possibilités de travail ne leur sont pas encore toutes ouvertes. Cette intéressante enquête se continue.

C'est à M<sup>e</sup> Schreiber-Favre que l'on doit le rapport sur l'activité de la Commission pour l'échange international de professeurs de l'enseignement secondaire. L'exposé montra combien sont nombreuses les difficultés qui se présentent pour ces sortes d'échanges, — difficultés causées par des questions telles que les vacances, les traitements, les assurances maladies, etc. — M<sup>e</sup> Schreiber-Favre suggéra aux Sections de tâcher d'intéresser les professeurs au problème, et conclut en disant que, pour faire véritablement de la propagande, il fallait des cas concrets, c'est-à-dire des personnes qui se présentaient pour des échanges.

M<sup>e</sup> Quinche, avocate de Lausanne, n'ayant pu assister à l'assemblée pour cause de maladie, ce fut M<sup>e</sup> Schreiber-Favre, vice-présidente de l'I.F.U.W., qui voulut bien parler de la séance du Conseil à Prague. Ce rapport, intéressant entre tous, captiva l'auditoire. Rappelons que la prochaine réunion du Conseil aura lieu à Wellesley College, près de Boston, et que l'Association américaine, généreuse comme toujours, invite les déléguées.